

[www.resp-fr.org](http://www.resp-fr.org)



# DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION 2018

# LE COMITÉ DE PILOTAGE

Coordonnatrice :

**Marie-Laure DURAND,**  
Institut régional d'administration de Metz (IRA)

**Patricia BONNIER-CELETTE,**  
Institut régional d'administration de Lyon (IRA)

**Pierre CAMMARATA,**  
École nationale de protection judiciaire  
de la jeunesse (ENPJJ)

**David COUTOT,**  
Institut régional d'administration de Bastia (IRA)

**Marc DESAINT,**  
Centre national de la fonction publique territoriale  
(CNFPT/INSET Angers)

**Véronique MARTIN-THOMAZO,**  
École nationale des greffes (ENG)

**Samira ILIAS,**  
Institut national du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle (INTEFP)

**Annick MONTEIL,**  
École supérieure de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
(ESENESR)

**Sébastien POIRIER,**  
École nationale de l'administration  
pénitentiaire (ENAP)

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les écoles membres du RESP peuvent inscrire des formateurs ou des responsables de formation aux sessions proposées dans le catalogue.

**Les frais pédagogiques** de la session sont pris en charge par l'école qui organise la session.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge des institutions d'appartenance des participants (sauf indications contraires).

L'école organisatrice qui sélectionne les stagiaires se réserve la possibilité de ne pas donner suite à des candidatures pour des motifs liés à l'effectif maximum ou à l'équilibre de la répartition des inscrits entre les écoles. Elle délivre aux stagiaires tous les renseignements utiles sur la logique, procède à l'ouverture et à l'évaluation de la session, enfin elle délivre les attestations de stage.

**L'école organisatrice** peut procéder au report ou à l'annulation d'une session pour effectif insuffisant. Elle en informe au préalable le coordonnateur du comité de pilotage.

# LA CHARTE DU RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Écoles de Service Public -RESP- a pour objectifs :

- De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences ;
- De décloisonner la formation post-universitaire de service public ;
- De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

Pour plus de renseignements sur les écoles membres du RESP et leurs formations, connectez-vous sur le site internet :

[www.resp-fr.org](http://www.resp-fr.org)

# LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.

En 2018, 39 écoles participent aux activités du RESP

Centre national de la fonction publique territoriale  
CNFPT Paris

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitou Charentes  
CREPS Vouneuil sous Biard

Direction de l'enseignement militaire supérieur  
DEMS Paris

École des commissaires des armées  
ECA Salon de Provence

École des hautes études en santé publique  
EHESP Rennes

École nationale d'administration  
ENA Strasbourg

École nationale d'administration pénitentiaire  
ENAP Agen

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes  
ENCCRF Montpellier

École nationale des douanes  
END Tourcoing

École nationale des finances publiques  
ENFIP Noisy Le Grand

École nationale des greffes  
ENG Dijon

École nationale de la magistrature  
ENM Bordeaux

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse  
ENPJJ Roubaix

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers  
ENSOSP Aix en Provence

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg  
ENGEEES Strasbourg

École nationale supérieure de la police  
ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques  
ENSSIB Villeurbanne

École nationale supérieure de sécurité sociale  
EN3S Saint Etienne

École nationale des services vétérinaires  
ENSV Marcy-L'Etoile

École nationale des travaux publics de l'État  
ENTPE Vaulx-en-Valin

École des officiers de gendarmerie nationale  
EOGN Melun

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
ESENESR Poitiers

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer  
ENSAM Nantes

Institut de formation de l'environnement  
IFORE Paris

Institut de la gestion publique et du développement économique  
IGPDE Vincennes

Institut national des études territoriales  
INET Strasbourg

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice  
INHESJ Paris

Institut national du patrimoine  
INP Paris

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers  
INSET Angers

Institut national spécialisé d'études territoriales du Dunkerque  
INSET Dunkerque

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier  
INSET Montpellier

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy  
INSET Nancy

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle  
INTEFP Marcy-L'Etoile

Institut régional d'administration de Bastia  
IRA Bastia

Institut régional d'administration de Lille  
IRA Lille

Institut régional d'administration de Lyon  
IRA Lyon

Institut régional d'administration de Metz  
IRA Metz

Institut régional d'administration de Nantes  
IRA Nantes

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur  
SDRF Lognes

# PRÉSENTATION DES SESSIONS DE FORMATION

**Les sessions de formation visent à renforcer les compétences des professionnels de la formation qui exercent au sein des écoles de service public :**

- Les conseillers formation, responsables de formation, cadres pédagogiques ou tout autre appellation selon les écoles
- Les formateurs permanents, associés ou intervenants régulièrement au sein des écoles
- Les intervenants, tuteurs, maîtres d'apprentissage...

Les actions peuvent être suivies ponctuellement, en fonction de besoins précis bien identifiés. Mais elles peuvent aussi constituer un itinéraire dans lequel chaque professionnel de la formation peut définir son parcours.

Les parcours peuvent se poursuivre par d'autres sessions en fonction des besoins et des situations professionnelles rencontrées. Il peut s'étaler au-delà du calendrier en cours, de nombreuses sessions étant reconduites d'une année sur l'autre.

Cette pérennité permet aussi de garantir aux nouveaux arrivants exerçant un métier de la formation dans une école une offre stable de formation (notamment sur les compétences de base).

Le catalogue est cependant actualisé d'année en année : il est régulièrement enrichi de nouvelles sessions qui correspondent à l'évolution des besoins, et à l'inverse, des sessions ne sont plus programmées lorsque par exemple elles ne rencontrent plus un public suffisant.

Chaque session fait l'objet d'une évaluation immédiate. Une évaluation différée des effets de la formation est organisée 1 an après. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de chaque session par l'école organisatrice.

# CALENDRIER DES RENCONTRES 2018

## DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

<b>SESSION 1</b>	<b>Des méthodes actives pour former sans ennuyer</b> Du 26 au 28 février à Metz	p.08
<b>SESSION 2</b>	<b>Initiation à l'ingénierie de formation (2 sessions)</b> Du 13 au 16 mars et du 11 au 14 septembre à Marcy l'Etoile	p.09
<b>RENCONTRE PROFESSIONNELLE</b>	<b>Mutualisation de nos pratiques de formation, gadget pédagogique ou efficience opérationnelle ?</b> Du 14 au 15 mars à Aix en Provence	p.10
<b>SESSION 3</b>	<b>Le co développement pour traiter ensemble des situations-problème</b> Le 16 mars à Roubaix	p.11
<b>SESSION 4</b>	<b>Documents et créations pédagogiques : protection des auteurs, valorisation des œuvres</b> Du 19 au 20 mars à Paris	p.12
<b>SESSION 5</b>	<b>Initiation à l'ingénierie pédagogique</b> Du 3 au 4 avril et du 14 au 15 mai à Roubaix	p.13
<b>SESSION 6</b>	<b>Évaluer une action de formation</b> Du 9 au 11 avril à Dijon	p.14
<b>SESSION 7</b>	<b>Comment former les générations X, Y, Z ?</b> Du 22 au 23 mai à Lyon	p.15
<b>SESSION 8</b>	<b>Jeu et formation : cocktail gagnant. L'apprentissage pour adultes par le jeu</b> Du 14 au 15 mai à Metz	p.16
<b>SESSION 9</b>	<b>L'apport des neurosciences cognitives dans sa pratique professionnelle</b> Du 22 au 24 mai à Roubaix	p.17
<b>SESSION 10</b>	<b>De l'analyse du travail au référentiel de formation</b> Du 13 au 15 juin à Paris	p.18

# CALENDRIER DES RENCONTRES 2018

<b>SESSION 11</b>	<b>Maîtriser sa voix, améliorer sa prise de parole en face à face pédagogique</b> Du 21 au 22 juin à Metz	p.19
<b>SESSION 12</b>	<b>Animer un réseau de professionnels dans le champ de la formation</b> Du 26 au 28 septembre à Paris	p.20
<b>SESSION 13</b>	<b>Intégrer les réseaux sociaux dans sa pratique professionnelle</b> Du 2 au 3 octobre à Futuroscope Chasseneuil	p.21
<b>SESSION 14</b>	<b>Professionaliser sa fonction de formateur</b> Du 6 au 9 novembre à Bastia	p.22
<b>SESSION 15</b>	<b>Outils et méthodes pédagogiques</b> Du 14 au 16 novembre à Marcy l'Etoile	p.23
<b>SESSION 16</b>	<b>Animer une préparation aux épreuves RAEP</b> Du 3 au 7 décembre à Agen	p.24

## SESSION N°1

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 26 AU 28 FÉVRIER 2018  
(3J SOIT 18H DE FORMATION)

---

### LIEU

IRA DE METZ  
15 AVENUE DE LYON  
57070 METZ

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

---

### CHEF DE PROJET

MARIE-LAURE DURAND  
TÉL : 03 87 75 93 23  
mldurand@ira-metz.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

IRA DE METZ  
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE  
15 AVENUE DE LYON  
CS 85822  
87078 METZ CEDEX 1  
TÉL. 03 87 75 93 21  
fpici@ira-metz.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 JANVIER 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

8 À 12 PARTICIPANTS

---

### INTERVENANT(S)

DJAMEL BERBACHI  
CONSULTANT

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

PAS D'HÉBERGEMENT,  
RESTAURATION PAYANTE LE MIDI

---

### PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

# DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS ENNUYER

## PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

## OBJECTIFS

- Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante.
- Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant.
- Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique.
- Bâter et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique.

## CONTENU

- Les techniques favorisant l'attention  
L'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs...
- Les techniques principales favorisant la participation active  
Les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe  
Les techniques favorisant la production d'un groupe  
Les techniques favorisant l'expression individuelle des participants
- Les techniques favorisant l'apprentissage  
Les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant
- Echanges de pratiques



## SESSION N°2

---

### DATES (2 SESSIONS DE 3,5 JOURS)

SESSION 1 :

DU 13 (14H) AU 16 (16H) MARS 2018

SESSION 2 :

DU 11 (14H) AU 14 (16H) SEPTEMBRE 2018

---

### LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL

BP 84

69280 MARCY L'ETOILE

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

---

### CHEF DE PROJET

ANNE BAIGNIEZ

TÉL. 04 78 87 47 84

anne.baigniez@travail.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

ANNIE LAYOUNI

annie.layouni@travail.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

SESSION 1 : 3 FÉVRIER 2018

SESSION 2 : 31 JUILLET 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

---

### INTERVENANT(S)

CONSULTANT

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION NON PRIS

EN CHARGE PAR L'INTEFP

---

### PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres

pédagogiques des écoles membres du RESP

débutant dans leur fonction et n'ayant pas de notion

ou d'expérience en matière de pédagogie.

# INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

## PRÉSENTATION

Cette formation vise le premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, afin de structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et/ou individuelles, de traduire ces demandes en objectifs de formation, de mettre en œuvre le dispositif en découlant et d'en évaluer les résultats.

Elle est articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : l'analyse de la demande, la conception de la formation, la réalisation, l'évaluation.

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de piloter une démarche d'ingénierie de formation et pour cela :

- Définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique)
- Acquérir les outils méthodologiques nécessaires
- Identifier son rôle dans cette démarche

## CONTENU

- Analyse des besoins
- Formalisation d'un cahier des charges
- Réalisation d'un projet de formation
- Évaluation d'un projet de formation

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle comporte :

- des apports théoriques sur les notions de base
- des propositions d'outils et des points de repères méthodologiques
- des études de cas pratiques

**NB** : ce stage ne s'adresse pas aux formateurs chargés d'une relation en face à face pédagogique.

## ÉCHANGE DE PRATIQUES

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 14 AU 15 MARS 2018

---

### LIEU

ENSOSP  
1070, RUE DU LIEUTENANT PARAYRE  
AIX-EN-PROVENCE

---

### ÉCOLE ACCUEILLANTE

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES OFFICIERS  
DE SAPEURS POMPIERS

---

### COORDINATRICE DE L'ÉQUIPE PROJET

MARIE-LAURE DURAND  
mldurand@ira-metz.gouv.fr  
TÉL : 03 87 75 93 23

---

### CONTACT RESP

DANIELLE MICHEL,  
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU RESP  
TÉL : 02 99 02 25 97  
danielle.michel@ehesp.fr

---

### INSCRIPTIONS

OUVERTURE DES PRÉINSCRIPTIONS  
EN JANVIER 2018

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT SUR SITE À LA CHARGE  
DES PARTICIPANTS

---

### PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices, intervenant(e)s,  
enseignant(e)s, chargé(e)s de projet et conseiller(e)s  
pédagogiques des écoles membres du RESP.

## RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION DES ÉCOLES

### PRÉSENTATION

Après l'expérience réussie des rencontres professionnelles de décembre 2016 à l'IRA de Nantes, l'équipe projet propose de travailler sur la mutualisation des pratiques de formation des écoles au regard de l'évolution du profil des apprenants

### OBJECTIF GÉNÉRAL

→ Faciliter la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des écoles

### INTITULÉ

**« Mutualisation de nos pratiques de formation, gadget pédagogique ou efficience opérationnelle ? »**

La notion de pratiques de formation englobe :

- l'ingénierie pédagogique
- l'ingénierie de formation

La mutualisation peut s'entendre :

- au sein des écoles
- entre les écoles

### MODALITÉS

→ Proposer une démarche dynamique opérationnelle en alternant séquences théoriques, magistrales, temps d'échanges y compris informels, retours d'expériences.

## SESSION N°3

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

VENDREDI 16 MARS 2018  
DE 9H À 17H

### DURÉE EN HEURES

7H

### LIEU

ENPJJ  
16 RUE DU CUIROIR  
59100 ROUBAIX  
TÉL. 03 59 03 14 00

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ENPJJ  
16 RUE DU CUIROIR  
59100 ROUBAIX  
TÉL. 03 59 03 14 00

### CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA  
03 59 03 14 35  
pierre.cammarata@justice.fr

### CONTACT ADMINISTRATIF

VÉRONIQUE COLBAUT  
03 59 03 13 70  
veronique.colbaut@justice.fr

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

23 FÉVRIER 2018

### EFFECTIF PRÉVU

10 PARTICIPANTS

### INTERVENANT(S)

INTERVENANT EXTÉRIEUR

### CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT/RESTAURATION  
À LA CHARGE DES PARTICIPANTS

### PUBLIC VISÉ

Chargés de formation et d'accompagnement des parcours.

# LE CO-DÉVELOPPEMENT POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS - PROBLÈME

## PRÉSENTATION

Les professionnels de la formation peuvent être confrontés à des situations pour lesquelles ils ne disposent pas toujours de réponses adaptées.

Parmi les différentes modalités pour développer des capacités de réponses à ces situations-problèmes, l'intelligence collective est identifiée comme un modèle particulièrement intéressant et efficace. Le déploiement d'intelligences individuelles au service d'une thématique, conduit selon une méthodologie rigoureuse, permet de formuler des réponses au plus près des capacités d'action de la personne intéressée.

Cette approche de développement, appuyée sur l'accompagnement de pairs, permet d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer sa pratique.

La réflexion effectuée, individuellement ou en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants.

## OBJECTIFS

- Donner aux professionnels de la formation les capacités de traiter une situation professionnelle relative à leur pratique de formation selon une méthodologie faisant appel à « l'intelligence collective ».
- Permettre aux professionnels de se familiariser avec une méthode dédiée, le « co-développement ».

## CONTENU

- Présentation de la méthode de travail.
- Mise en pratique par les participants selon une distribution de « rôles » référée à la démarche du « co-développement ».

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chaque participant identifie une situation-problème rencontrée ou envisagée. La situation est ensuite traitée selon 6 étapes :

- exposé de la situation
- clarification de la situation par les accompagnants
- reformulation du contrat de consultation
- suggestions des accompagnants
- construction du plan d'action par l'exposant
- bénéfices d'apprentissage de tous

## SESSION N°4

---

### DATES

DU 19 AU 20 MARS 2018

---

### DURÉE EN HEURES

12H

---

### LIEU

PARIS

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

IRA DE BASTIA

IRA DE METZ

---

### RESPONSABLES DE SESSION

DAVID COUTOT

04 95 32 87 05

david.coutot@ira-bastia.gouv.fr

---

MARIE LAURE DURAND

ml.durand@ira-metz.gouv.fr

---

### INTERVENANT(S)

CONSULTANT

# DOCUMENTS ET CRÉATIONS PÉDAGOGIQUES : PROTECTION DES AUTEURS OU VALORISATION DES ŒUVRES ?

## PROBLÉMATIQUE

Dans les écoles du RESP, la plupart des métiers sont aujourd'hui concernés par la question de la propriété intellectuelle et de la réutilisation de documents et ressources pédagogiques. Les formateurs utilisent régulièrement de multiples ressources documentaires pour réaliser des documents formatifs, mais ils ne disposent pas toujours de toutes les informations juridiques nécessaires au partage à l'identique des documents et au respect de leurs droits. Par ailleurs, dès lors qu'ils produisent un document, ils ont le choix entre une multitude de licences orientées vers la diffusion, la protection des droits ou l'enrichissement des œuvres. Enfin, avec la création croissante de contenus de formation en e-learning se pose la question des licences à appliquer à des documents créés par des tiers. Se posent également les questions de la réglementation applicable, de la valorisation de ces créations et de la possibilité de les modifier.

## OBJECTIFS

- S'approprier les notions indispensables à la connaissance de la réglementation, des licences Creative Commons et des notions de gauche d'auteur ;
- Mieux connaître la validité juridique de ces licences, et être en capacité de choisir la licence la plus adaptée à un contexte donné (e-learning, présentiel...) ;
- Formaliser l'incidence de cette réglementation et de ces nouvelles licences sur les pratiques de formation et le partage de documents pédagogiques ou de ressources en e-learning.

## CONTENU

- Historique de la notion de droit d'auteur
- Validité juridique et freins constatés d'une approche purement orientée vers propriété intellectuelle
- Les licences Creative Commons
- Validité juridique des licences Creative Commons
- Étude de cas

## DÉMARCHES PÉDAGOGIQUE

- Échanges de pratiques, apports théoriques, jeux pédagogiques

## SESSION N°5

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 3 AU 4 AVRIL ET DU 14 AU 15 MAI 2018  
J1 10H À J2 17H

### DURÉE EN HEURES

2 X 2 JOURS – 24H

### LIEU

ENPJJ  
16, RUE DU CUROIR  
59100 ROUBAIX

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE  
DE LA JEUNESSE

### CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA  
TÉL : 03 59 03 14 35  
pierre.cammarata@justice.fr

### CONTACT ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT DE LA FORMATION  
16, RUE DU CUROIR  
59100 ROUBAIX  
TÉL. 03 59 03 14 14  
FAX 03 59 03 13 87

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 MARS 2017

### EFFECTIF PRÉVU

20 PARTICIPANTS

### INTERVENANT(S)

CÉCILE SCHNEIDER, CONSULTANTE

### CONDITIONS D'ACCUEIL

DÉPLACEMENT/HÉBERGEMENT/ RESTAURATION  
À LA CHARGE DES ADMINISTRATIONS D'ORIGINE

### PUBLIC VISÉ

Professionnels de la formation qui ont pris leur fonction depuis peu ou qui n'ont jamais bénéficié d'une formation dans le domaine de la pédagogie.

# INITIATION À L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

## PRÉSENTATION

L'exercice des fonctions de formateur suppose que le professionnel soit en mesure de repérer les différentes composantes de l'ingénierie pédagogique et d'approfondir les axes qui en constituent les fondements. Il importe qu'il repère la spécificité de l'ingénierie pédagogique par rapport à celle de l'ingénierie de formation.

En effet, s'il y a effectivement interdépendance entre les deux, chacun de ces domaines possède son propre niveau d'intervention, se référant à des cadres et des contenus précis.

## OBJECTIFS

- Formuler des objectifs pédagogiques à partir d'objectifs de formation,
- Décliner les différentes théories des apprentissages et les processus mis en œuvre,
- Différencier : pédagogie et andragogie,
- Distinguer les concepts de base: apprentissage, savoir, compétence, capacité, etc...
- Repérer les différentes méthodes pédagogiques
- Distinguer les différents types d'évaluation

## CONTENU

- Distinguer et définir : ingénierie pédagogique / ingénierie de formation
- Les différentes étapes de l'ingénierie pédagogique
- L'approche comportementaliste et l'approche constructiviste des objectifs
- Les niveaux et les types d'objectifs
- Les différents profils et stades d'apprentissage
- Concevoir une action de formation à partir d'un cahier des charges ou de l'analyse d'une demande.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés et débats
- Travail individuel. Problem-based learning
- Simulations

## SESSION N°6

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 9 (14H) AVRIL AU 11 (16H30) JUIN 2018

### LIEU

ENG  
5, BLD DE LA MARNE  
CS027109  
21071 DIJON CEDEX

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ENG- ECOLE NATIONALE DES GREFFES

### CHEF DE PROJET

VÉRONIQUE MARTIN-THOMAZO  
TÉL : 03 80 60 58 06  
veronique.martin-thomazo@justice.fr

### CONTACT ADMINISTRATIF

AGNÈS RICHARD  
agnes.richard@justice.fr  
TÉL : 03 80 60 58 18  
FRANÇOISE SAGE  
TÉL : 03 80 60 58 92

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 DÉCEMBRE 2017

### EFFECTIF PRÉVU

15 PERSONNES

### PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et cadres pédagogiques  
en charge de la construction et de la réalisation  
de stages de formation

# ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

## CONTEXTE

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion de la formation, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique, mais aussi de la réalité du transfert des gains de savoir dans la pratique professionnelle ainsi que de l'utilisation des compétences acquises au service de l'évolution de l'organisation de travail.

## OBJECTIF

→ Mesurer la plus-value d'un apprentissage

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Acquérir une méthode d'évaluation de la formation
- Situer les enjeux de l'évaluation de la formation
- Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation

## CONTENU

- Les objectifs de l'évaluation
- Les différents niveaux d'évaluation
- Les différentes techniques d'évaluation
- L'exploitation des résultats de l'évaluation

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices sur des cas concrets d'évaluation

## PRÉ-REQUIS

- Maîtriser les bases de l'ingénierie de formation

## SESSION N°7

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 22 AU 23 MAI 2018  
DE 9H À 16H

---

### DURÉE EN HEURES

12H

---

### LIEU

IRA DE LYON  
1 ALLÉE BUSTER KEATON  
69100 VILLEURBANNE

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

IRA DE LYON

---

### CHEF DE PROJET

MIREILLE GIVERNAUD  
TÉL : 04 72 82 17 09  
mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

MIREILLE GIVERNAUD  
TÉL : 04 72 82 17 09  
mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 AVRIL 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

12 PARTICIPANTS

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

PAS D'HÉBERGEMENT,  
RESTAURATION MIDI PAYANTE

---

### PUBLIC VISÉ

Formateurs, Responsables formation  
Directeurs des ressources humaines  
et responsables ou référents RH

# COMMENT FORMER LES GÉNÉRATIONS X, Y, Z

## PRÉSENTATION

« Il se connectent à internet pendant la formation ! ». « Ils contestent la parole du formateur ! », « Ils critiquent l'administration alors qu'ils arrivent en stage d'intégration ! », ... voici quelques-unes des plaintes de formateurs entendues ces dernières années à l'issue de formations assurées auprès d'agents récemment recrutés. Sommes-nous vraiment confrontés à un nouveau rapport à la formation ? Ou à de nouvelles façons d'exprimer ses ressentis, de se comporter au sein d'un groupe ?

## OBJECTIFS

Permettre aux participants de mettre en commun leurs connaissances sur les caractéristiques et pratiques de différentes générations. A l'issue de cet apport, engager une réflexion commune sur moyens de convergences à mettre en œuvre entre :

- Les besoins d'apports de compétences
- Les outils existants et les outils à développer
- La formation continue tout au long du parcours professionnel

## CONTENU

- Apports sur les récents travaux en sociologie sur l'intergénérationnel.
- Echanges d'expériences.
- Travail sur les actions à mener sous forme de brain storming. L'animateur fera une mise au propre des pistes qui auront été dégagées et l'IRA de Lyon les fera parvenir aux participants pour suivre l'évolution de leurs mises en œuvre.
- Réflexion sur les méthodes pédagogiques et sur les outils.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- La présence de deux animateurs professionnels de la formation mais externes au réseau des responsables de formation
- Un temps d'apport de connaissances
- Un temps d'échange
- Un temps de travail sur les moyens et les pistes à explorer

## SESSION N°8

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 14 AU 15 MAI 2018  
(2J SOIT 12H DE FORMATION)

---

### LIEU

IRA DE METZ  
15 AVENUE DE LYON  
57070 METZ

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

---

### CHEF DE PROJET

MARIE-LAURE DURAND  
TÉL : 03 87 75 93 23  
mldurand@ira-metz.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

IRA DE METZ  
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE  
15 AVENUE DE LYON  
CS 85822  
87078 METZ CEDEX 1  
TÉL. 03 87 75 93 21  
fpci@ira-metz.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 AVRIL 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 12 PARTICIPANTS

---

### INTERVENANT

DJAMEL BERBACHI, CONSULTANTE

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

PAS D'HÉBERGEMENT,  
RESTAURATION PAYANTE LE MIDI

# JEU ET FORMATION : COCKTAIL GAGNANT ! L'APRENTISSAGE POUR ADULTES PAR LE JEU

## PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

## OBJECTIFS

- Utiliser les bénéfices du jeu en formation : accélération des prises de conscience, dédramatisation de la notion d'échec, consolidation du transfert des connaissances.
- Augmenter sa palette d'activités ludiques et de jeux pédagogiques.
- Découvrir et pratiquer les principes du jeu pour faire apprendre en s'amusant.
- Dynamiser sa progression pédagogique à partir de techniques actives et ludiques

## CONTENU

Introduction

- Avantages du jeu en pédagogie
- Les différents types de jeux pédagogiques

Les jeux d'émulation ou de compétition douce

- Blitz
- Bonus et malus
- Mise

Les jeux de coopération

- L'union fait la force
- Élaboration progressive
- Cocktail

Les jeux d'expression et de communication

- Brise-glace
- Jeu de rôle
- Que diriez-vous ? Que feriez-vous ?
- Image et expression libre

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Atelier pratique de conception d'une progression pédagogique pimentée par un jeu au moins.
- Mise en pratique en sous-groupes.



## SESSION N°9

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 22 MAI À 14H  
AU 24 MAI À 15H30

---

### DURÉE EN HEURES

15 HEURES

---

### LIEU

ESENESR  
BD DES FRÈRES LUMIÈRE  
86960 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE CEDEX

---

### ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

---

### CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL  
TÉL : 05 49 49 25 24  
annick.monteil@education.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER  
ASSISTANTE DE FORMATION  
valerie.gervier@education.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 AVRIL 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

15 MINI - 25 MAXI

---

### INTERVENANT(S)

CONSULTANT

---

### PUBLIC VISÉ

Personnels ayant suivi les sessions 2016 ou 2017  
Personnels ayant déjà des connaissances ou une  
expérience des neurosciences

# L'APPORT DES NEUROSCIENTES COGNITIVES DANS L'INGÉNIERIE DE FORMATION (NIVEAU 2)

## PRÉSENTATION

Les sessions 2016 et 2017 sur le même thème (niveau 1) ont apporté aux participants les bases fondamentales en neurosciences cognitives utiles pour construire les formations. Ont été abordés les thèmes suivants : mécanismes de la compréhension, organisation des mémoires et traitement des informations, rétention et oubli, essentiels de psychologie cognitive de la formation, capacités attentionnelles.

Les participants se sont appropriés quelques outils numériques ciblés sur ces axes, et ont élaboré des projets spécifiques à leurs besoins et leurs contextes professionnels.

A l'heure où les neurosciences cognitives investissent l'ensemble du champ de la formation, il est important pour les responsables de formation d'en mieux connaître les éléments clés afin de les intégrer dans leurs pratiques de formateurs.

## OBJECTIFS

- Consolider les apports théoriques transmis lors des sessions de niveau 1
- Accompagner les participants dans les projets qu'ils ont mis en place
- Passer au stade d'une plus grande opérationnalité sur leur terrain professionnel
- S'approprier de nouveaux outils numériques adaptés
- Découvrir des techniques inédites d'animation de formation

## CONTENU

- Remise en perspective des pistes d'application des neurosciences cognitives de la formation,
- Mise à plat des projets réalisés, individuels ou par école,
- Appropriation de techniques numériques pouvant faciliter la mise en œuvre,
- Découverte de techniques d'animation de groupes de formation,
- Le déroulement de la session s'appuiera largement sur le travail réalisé en amont par les participants

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Les modalités seront largement participatives et articulées autour de petits groupes de travail,
- L'objectif est que les participants repartent avec la maîtrise d'outils numériques ou de démarches formatrices cohérentes avec les neurosciences cognitives.

## SESSION N°10

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 13 JUIN (9H30) AU 15 JUIN (12H) 2017

---

### DURÉE EN HEURES

2,5 JOURS 15 H

---

### LIEU

CNFPT  
80, RUE DE REUILLY - 75012 PARIS

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

---

### CHEF DE PROJET

ISABELLE GEHAN  
TÉL. 01 55 27 40 88  
isabelle.gehan@cnfpt.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 MAI 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

8 À 15 PERSONNES

---

### INTERVENANT

FORMATEUR-CONSULTANT

---

### PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques,  
responsables de service formation, chefs de projets

# DE L'ANALYSE DU TRAVAIL AU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

## PRÉSENTATION

Les conseillers formations des écoles sont amenés à produire des référentiels de formation. Pour cela il leur faut effectuer un retour sur les conditions d'exercice des métiers, les postes de travail, les situations et postures professionnelles afin d'élaborer des référentiels d'activités et de compétences.

La session permet aux participants de s'initier aux démarches d'élaboration des référentiels (repères méthodologiques, construction partielle de référentiels) à partir de projets qu'ils ont à mener.

## OBJECTIFS

- Analyser une situation de travail
- Identifier les compétences requises
- Distinguer les types de référentiels (activité, compétences, formation)
- Appréhender la démarche d'élaboration d'un référentiel de formation

## CONTENU

- Les méthodes d'observation et d'analyse des situations de travail
- Les concepts, le vocabulaire : distinction entre métier, emploi, poste, entre mission, fonction, activité, tâche, entre capacité et compétence
- La démarche globale : l'analyse du travail, les référentiels d'activités, de compétences et de formation
- L'élaboration des outils (grille d'analyse, guide d'entretien, fiches...)
- La place et les finalités du référentiel de formation

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Études de cas à partir de situations proposées par les participants, apports méthodologiques

## SESSION N°11

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

21 ET 22 JUIN 2018

---

### DURÉE EN HEURES

2J SOIT 12H DE FORMATION

---

### LIEU

IRA DE METZ  
15 AVENUE DE LYON  
57070 METZ

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

---

### CHEF DE PROJET

MARIE-LAURE DURAND  
TÉL : 03 87 75 93 23  
mldurand@ira-metz.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

IRA DE METZ  
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE  
15 AVENUE DE LYON  
CS 85822  
87078 METZ CEDEX 1  
TÉL. 03 87 75 93 21  
fpci@ira-metz.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 MAI 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 12 PARTICIPANTS

---

### INTERVENANT

MARIE-LAURE CLOAREC  
CONSULTANTE

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

PAS D'HÉBERGEMENT,  
RESTAURATION PAYANTE LE MIDI

---

### PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie

# MAÎTRISER SA VOIX ET AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE DANS LA CONDUITE D'UN STAGE

## PRÉSENTATION

Cette formation vise au perfectionnement des formateurs des écoles en leur permettant de gagner en aisance lors des face à face pédagogiques.

## OBJECTIFS

- Apprendre à mieux maîtriser sa voix de manière à limiter la fatigue et favoriser l'intérêt pour les contenus,
- Favoriser la mise en dialogue du corps et de la voix pour mieux faire passer son message,
- Susciter la confiance et améliorer l'affirmation de soi face aux stagiaires.

## CONTENU

- Diagnostic individuel : identification des besoins de chacun sur le plan vocal et de la prise de parole
- Mieux maîtriser sa voix :
- préparation physique : respiration, placement de la voix,
  - ajustement du niveau sonore et modulations de la voix,
  - notions de détente et de relaxation en lien avec la conscience corporelle,
  - techniques pour la concentration et le recentrage,
  - gestion des émotions qui se manifestent dans la voix
- Améliorer sa prise de parole, le dialogue et l'affirmation de soi :
- développer la conscience corporelle pour ajuster les gestes à la parole
  - favoriser une relation de confiance avec les stagiaires
  - favoriser l'apprentissage d'un contenu : identifier le message, hiérarchiser les contenus

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une réflexion interactive nourrie d'éléments théoriques et de mises en pratique (ateliers et mises en situations).
- La formatrice s'appuie sur des compétences dans le domaine théâtral et la communication émotionnelle pour développer l'accord et les appuis entre communication verbale et non verbale

## SESSION N°12

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 26 (14 H) AU 28 (12H) SEPTEMBRE 2018

---

### DURÉE EN HEURES

2 JOURS, 12 H

---

### LIEU

CNFPT  
80, RUE DE REUILLY - 75012 PARIS

---

### ÉCOLES ORGANISATRICES

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

---

### CHEF DE PROJET

ISABELLE GEHAN  
isabelle.gehan@cnfpt.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

PASCALE CHAUBARD  
TÉL. 02 55 27 40 66  
pascal.chaubard@cnfpt.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 AOÛT 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

8 À 15 PERSONNES

---

### INTERVENANT

FORMATEUR-CONSULTANT

---

### PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques

# ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION

## PRÉSENTATION

Les responsables de formation des écoles de service public sont de plus en plus impliqués dans des réseaux de professionnels dont ils sont parfois l'animateur et qui nourrissent leur activité d'ingénierie de formation et pédagogique : analyse des besoins, élaboration des actions, contenus et méthodes pédagogiques, évaluation...

Le responsable de formation n'est pas toujours, ou n'est plus, un expert du domaine dans lequel il bâtit des dispositifs de formation et de conseil.

Il lui faut donc notamment s'appuyer sur des réseaux qui lui font remonter les évolutions du terrain : contexte juridique et technique, évolution des métiers, de l'environnement, etc.

## OBJECTIFS

- Définir la notion de réseau professionnel et ses principes d'organisation
- Développer et animer des réseaux en s'appuyant sur les caractéristiques de fonctionnement et sur les facteurs clés de réussite du travail en réseau
- Construire un projet de développement de réseau professionnel pour soi et sa structure

## CONTENU

- Définitions et caractéristiques d'un réseau de professionnels
- Les enjeux de développement de de l'animation d'un réseau
- Les facteurs de réussite du travail en réseau
- Les activités et compétences nécessaires à l'animation d'un réseau
- Les démarches et outils à mettre en œuvre
- Les perspectives professionnelles et personnelles de développement de réseaux

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- La démarche associera exposés théoriques inter actifs, présentation d'expériences et d'outils.

## SESSION N°13

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 2 OCTOBRE À 10 H  
AU 3 OCTOBRE À 15H30

---

### DURÉE EN HEURES

12H

---

### LIEU

ESENESR  
BD DES FRÈRES LUMIÈRE  
TÉLÉPORT 2  
86960 CHASSENEUIL  
FUTUROSCOPE  
CEDEX

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

---

### CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL  
TÉL : 05 49 49 25 24  
annick.monteil@education.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER  
ASSISTANTE DE FORMATION  
valerie.gervier@education.gouv.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 SEPTEMBRE 2018

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION ORGANISÉS  
ET PRIS EN CHARGE PAR L'ESENESR

---

### PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale, chargés de communication  
Chefs de projet, conseillers formation

# INTÉGRER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

## PRÉSENTATION

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des réseaux sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

## OBJECTIFS

- Connaître les principaux réseaux sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable
- Savoir choisir le bon réseau pour le bon usage
- Appréhender les enjeux,
- Maîtriser les codes des réseaux sociaux
- Mutualiser les bonnes pratiques

## CONTENU

- Accessibles à tous et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme à titre professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.
- S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques, débats, témoignages, exercices pratiques

## SESSION N°14

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 6 AU 9 NOVEMBRE 2018

---

### DURÉE EN HEURES

28H

---

### LIEU

IRA DE BASTIA  
QUAI DES MARTYRS DE LA LIBÉRATION  
20297 BASTIA CEDEX

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

IRA DE BASTIA

---

### RESPONSABLE DE SESSION

DAVID COUTOT  
TÉL. 04 95 32 87 05  
david.coutot@ira-bastia.gouv.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

GERALDINE ROUSSEAU  
TÉL : 05 53 98 92 10  
geraldine.rousseau@justice.fr

---

### INTERVENANT

JEANICK PIGNOL, FORMATEUR-COACH

---

### PUBLIC VISÉ

Cadres des 3 fonctions publiques.

# PROFESSIONNALISER SA PRATIQUE DE FORMATEUR

## PROBLÉMATIQUE

Les formateurs, occasionnels ou réguliers, intervenants régulièrement depuis de nombreuses années sont riches d'expériences diverses. Cette formation doit non seulement amener les participants à échanger et susciter des questionnements sur leurs pratiques, mais vise aussi à garantir aux écoles employeuses la cohérence pédagogique et la qualité des interventions.

## OBJECTIFS

- Évaluer ses compétences de formateur
- Identifier les ressources et les besoins d'un groupe
- Engager son expérience, ses compétences avec confiance et présence
- Mobiliser la motivation de chaque participant pour le rendre acteur de son apprentissage
- Développer son propre style d'animation en renforçant ses talents plutôt qu'en luttant contre ses imperfections
- Échanger sur les pratiques dans les écoles de service public au travers d'ateliers de réflexions

## CONTENU

- La posture du formateur : Mission, place, Valeurs, motivation, Compétences, légitimité, Attitudes, gestuelle, assertivité, enthousiasme, Environnement, éthique, Formateur, manager, consultant.. Cohérence et authenticité
- De la transmission des savoirs, savoir faire au développement du savoir être : L'expérience source d'apprentissage (pédagogie active); la motivation de l'apprenant à « changer »; la modélisation consciente et inconsciente; l'engagement du changement dans la durée (objectif de progrès).
- L'attention du formateur au groupe : Grilles de lecture programmation neuro linguistique (P.N.L) pour comprendre l'expérience de l'autre (dominantes sensorielles, index de computation ...); demande, besoins et objectifs; l'écoute active (verbal, non verbal), la reformulation, le méta modèle linguistique; la gestion dynamique des questions; l'évaluation de la progression pédagogique source de mobilisation et d'apprentissage.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Échanges de pratiques, auto-diagnostics, jeux pédagogiques, lien constant entre la théorie et la pratique

## SESSION N°15

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 14 (14H) AU 16 (16H) NOVEMBRE 2018

### DURÉE EN HEURES

2,5 JOURS

### LIEU

INTEFP  
1498, ROUTE DE SAIN BEL  
BP 84  
69280 MARCY L'ETOILE

### ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

### CHEF DE PROJET

ANNE BAIGNIEZ  
TÉL : 04 78 87 47 84  
anne.baigniez@travail.gouv.fr

### CONTACT ADMINISTRATIF

ANNIE LAYOUNI  
annie.layouni@travail.gouv.fr

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 OCTOBRE 2018

### EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

### INTERVENANTS

CONSULTANT

### CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION NON PRIS  
EN CHARGE PAR L'INTEFP

### PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres  
pédagogiques des écoles membres du RESP en prise  
de poste récente, et si possible après avoir suivi le  
module sur l'initiation l'ingénierie de formation.

# OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

## PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les responsables pédagogiques des écoles du service public en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique, plus spécifiquement sur la question du choix des méthodes et outils pédagogiques. Il s'agit de :  
consolider les acquis des responsables pédagogiques pour faciliter leurs activités de conception générale de formations et de suivi de la conception pédagogique, de les professionnaliser afin de développer la pertinence de leurs conseils.

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable :  
→ de concevoir un scénario pédagogique adapté à la situation ;  
→ de mobiliser des méthodes et techniques pédagogiques appropriées ;  
→ d'utiliser notamment, des méthodes de pédagogies actives.

## CONTENU

→ Consolidation des acquis en matière de conception générale de formation et de suivi de la conception pédagogique.  
→ Présentation des démarches et méthodes pédagogiques (choix des méthodes, élaboration d'un scénario pédagogique ...).  
→ Les fondamentaux relatifs à l'apprentissage.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

→ Articulation de la formation en différentes séquences mobilisant des modalités pédagogiques diversifiées : travail en grand groupe, en sous-groupe, temps de réflexion personnelle à partir d'outils, étude de cas, apports notionnels ...

## SESSION N°16

---

### DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 4 (9H) AU 6 DÉCEMBRE (12H) 2018

---

### DURÉE EN HEURES

2,5 JOURS (SOIT 17H30 DE FORMATION)

---

### LIEU

ENAP  
440, AVENUE MICHEL SERRES  
CS 10028  
47916 AGEN CEDEX 9  
TÉL : 05 53 98 98 98

---

### ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
PÉNITENTIAIRE (ENAP)

---

### CHEF DE PROJET

KATHY FTAÏS  
TÉL : 05 53 98 98 91  
kathy.ftais@justice.fr

---

### CONTACT ADMINISTRATIF

MYRIAM GELLY  
TÉL : 05 53 98 92 15  
myriam.gelly@justice.fr

---

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

8 SEPTEMBRE 2018

---

### EFFECTIF PRÉVU

12 PARTICIPANTS

---

### INTERVENANT

RESPONSABLE DE FORMATION DE L'ENAP

---

### CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni l'hébergement ni la restauration  
ne sont pris en charge

---

### PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et formateurs chargés  
d'animer une préparation aux épreuves de RAEP ;  
Cette formation s'adresse à des futurs formateurs  
relais et non à des candidats à un concours.

# ANIMER UNE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

## PRÉSENTATION

L'épreuve de RAEP rompt avec les anciennes épreuves académiques fondées sur des tests de connaissances. Trop de candidats passent encore ces épreuves en étant peu familiarisés avec la philosophie de cet exercice.

Le cadre interministériel qui introduit une épreuve de RAEP dans les concours de la fonction publique se prête bien à une formation du RESP.

Animer une session RAEP exige un savoir-faire spécifique puisqu'il s'agit de valoriser les candidats sur le fond comme sur la forme sur un projet professionnel qui soulève des enjeux personnels forts (promotion, mobilité...).

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'animer une session de préparation aux épreuves de RAEP. Ils pourront :

- Conforter leur connaissance du cadre d'une épreuve de RAEP
- Acquérir ou développer des outils d'aide à la préparation d'une RAEP
- Identifier les attentes des jurys pour adapter l'accompagnement des stagiaires
- Contribuer à la conception d'une « mallette » pédagogique

## CONTENU

- Présentation d'un dossier ressource
- Comparaison entre différents formats de formation possible
- Organisation de simulations d'épreuves
- Analyse de dossiers de candidats

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Cette formation alternera des apports théoriques et des échanges d'expériences pour finaliser ensemble une « mallette » pédagogique.





# BULLETIN D'INSCRIPTION

(pour le retour, voir sur la fiche de la session demandée "envoi des candidatures")



Nom – Prénom : .....

École : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Fonction actuelle : .....

Adresse du lieu d'exercice : .....

Date d'entrée dans la fonction actuelle : .....

Session(s) du Réseau des Écoles de Service Public déjà suivie(s) antérieurement (indiquer l'année et l'intitulé) :  
.....  
.....

## SESSION DEMANDÉE

Intitulé : .....

Date : .....

Demandeur	Responsable hiérarchique
<b>Date :</b>	<b>Nom/Prénom :</b>
	<b>Avis :</b>
<b>Signature :</b>	<b>Signature :</b>

# LES 10 ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

[www.resp-fr.org](http://www.resp-fr.org)



## **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT, INET et INSET)**

80 Rue de Reuilly  
CS 41232  
75578 PARIS Cedex 12

## **École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)**

440, Avenue Michel Serres  
BP 28  
47916 AGEN Cedex 9

## **École nationale des greffes (ENG)**

5 bd de la Marne  
BP 9 - 21071 DIJON Cedex

## **École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)**

16, Rue Curoir  
BP 90114  
59052 ROUBAIX Cedex 1

## **École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR)**

Bd des frères Lumière  
BP 72000  
86 963 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE Cedex

## **Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP)**

1498, Route de Saint Bel  
BP 84  
69280 MARCY – L'ETOILE

## **Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET)**

Rue du Nid de Pie  
BP 62020  
47016 ANGERS

## **Institut régional d'administration (IRA)**

Quai des Martyrs de la Libération  
20297 BASTIA

## **Institut régional d'administration (IRA)**

Parc de l'Europe Jean Monnet  
BP 2076  
69616 VILLEURBANNE Cedex

## **Institut régional d'administration (IRA)**

15 Avenue de Lyon  
BP 317  
57070 METZ

# DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC SUR SES VALEURS

Nous, écoles de service public, fondons notre identité commune sur les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen à laquelle notre nation se réfère à travers sa Constitution.

Dans la diversité et la complémentarité de nos missions et orientations, nous bâtissons nos actions sur les valeurs fondamentales de la République française représentées par l'idéal commun de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles se fondent également sur la valeur de laïcité.

Le sens de l'intérêt général qui doit nous guider au quotidien dans chacune de nos tâches se traduit aussi par la mise en exergue et la transmission d'un certain nombre de valeurs professionnelles liées à la nature du service public, ses missions et sa raison d'être.

Ces valeurs professionnelles directrices communes que nous revendiquons trouvent leur source dans les principes de notre droit : continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité.

Elles sont soutenues par la référence à des valeurs de service que sont l'adaptabilité, l'efficacité, la qualité et la réactivité.

Conformément à l'ensemble de ces valeurs, nous agissons en faveur de l'égalité réelle d'accès à nos écoles.

La formation au service public que nous dispensons avec fierté et honneur nous mobilise fortement pour répondre de la meilleure façon possible à la satisfaction de l'intérêt général et des besoins des bénéficiaires du service public. Nous avons conscience que cette satisfaction est évolutive dans le temps et dans l'espace et qu'elle suppose de notre part une adaptation permanente tenant compte des mutations technologiques et sociétales.

Nous, écoles de service public, considérons avoir un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des valeurs fondamentales, des valeurs directrices et des pratiques managériales susceptibles de donner de la force au service public que nous représentons.

C'est pourquoi nous nous engageons, comme pour les valeurs spécifiques à chacune de nos écoles, à diffuser et appliquer l'ensemble de ces valeurs en impliquant nos personnels, nos formateurs, nos élèves, stagiaires et auditeurs.